

Mesdames Laetitia Lecomte, Céline Perrichon
Monsieur Olivier Rouvre
Secrétaires du Collège des Psychologues
CHRU de Tours
2, Boulevard Tonnelé
37044 Tours Cedex
l.lecomte@chu-tours.fr
c.perrichon@chu-tours.fr
o.rouvre@chu-tours.fr

A Tours, le 2 Novembre 2020

A Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, Rue Duquesne
75350 Paris 07 SP
Et à Madame Déborah de Lième, Cheffe de Cabinet, en copie

Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, Madame la Cheffe du Cabinet

Psychologues intervenant dans la Fonction Publique Hospitalière, titulaires ou contractuels, constitués en Collège au sein du CHRU de Tours, nous intervenons au quotidien auprès des patients et des équipes, dans une activité clinique indispensable, prenant en charge les besoins psychologiques des patients et de leur famille.

Au cours de la crise du COVID qui mobilise encore chacun à ce jour, tous les psychologues se sont mobilisés, à l'image de l'ensemble du personnel hospitalier, et répondant aux besoins d'écoute et d'accompagnement grandissants, qui se feront sentir pendant de longues années encore.

Au quotidien, tant du côté des patients que des équipes médicales et paramédicales, la reconnaissance de nos missions et nos pratiques est indéniable. Or, les psychologues exerçant dans la Fonction Publique Hospitalière restent dans une précarité et un manque de considération incompréhensibles auprès des responsables en charge de leur rémunération et de la sécurisation de leur statut.

A ce jour, dans le cadre du Ségur de la santé, les psychologues sont exclus des mesures de doublement du quota de passage hors classe attribués à de nombreux personnels hospitaliers, ainsi que des autres mesures de revalorisation salariale.

Depuis trop longtemps, nous sommes rémunérés en début de carrière à des niveaux de salaire très inférieurs à notre niveau de qualification et aux responsabilités qui nous sont confiées.

Nous ne pouvons ni comprendre, ni tolérer ce manque de considération et demandons de toute urgence une prise en compte de notre travail et nos missions à leur juste valeur, tant sur le plan de nos statuts que de nos salaires et l'évolution de nos carrières.

En espérant que cet appel recevra l'attention qu'il mérite, nous serons très heureux de pouvoir vous exposer ces différents points lors d'une prochaine rencontre.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus sincère considération.

Pour le collège des psychologues du CHRU de Tours
Céline Perrichon, Laëtitia Lecomte, Olivier Rouvre